

Communiqué de presse

mardi 23 avril 2019

Arrêt des rotations des barges à 22h

En raison de la pré-alerte cyclonique en vigueur sur l'île depuis hier à 17h30 et des prévisions de déplacement du système dépressionnaire présent à la pointe nord de Madagascar, le Conseil départemental et son service des transports maritimes (STM) vous informent que les rotations des barges s'arrêteront ce mardi 23 avril à 22h. La dernière barge partira de Mamoudzou à 21h30. Les rotations devraient reprendre, progressivement, le jeudi matin selon les conditions météorologiques.

Le Conseil départemental et son service des transports maritimes (STM) vous demandent de prendre toutes vos précautions et vous présentent d'ores et déjà leurs excuses pour cette interruption de service indépendante de leur volonté.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • 0269 63 60 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

8 boulevard Halidi Sélémani
97600 MAMOUDZOU
02 69 66 10 00

www.cg976.fr